

Le RGPD ; qu'est-ce que c'est ?

1. Le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** est le nouveau cadre juridique de l'Union européenne qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique à toutes les entités implantées dans un pays européen qui traitent des données à caractère personnel, ainsi qu'à toutes les entités à travers le monde qui traitent des données à caractère personnel appartenant à des résidents de l'UE.

2. L'objectif du RGPD est double :

- D'une part, il entend préserver la vie privée des citoyens européens;
- D'autre part, il entend donner aux citoyens davantage de droits sur l'utilisation qui est faite de leurs données personnelles.

3. **Les données personnelles** : toute forme d'information qui peut être associée, directement ou indirectement, à un individu et qui concerne sa vie privée, professionnelle ou publique.

4. **Dans le cadre des soins de santé**, les prestataires que vous consultez sont obligés de conserver certaines de vos données personnelles; ceci afin de pouvoir assurer une continuité des soins optimale.

Afin de garantir la sécurité des informations collectées, l'équipe de la Maison Médicale de Libin

- ne stockera et ne traitera ces données qu'à travers des logiciels conformes au RGPD;
- n'utilisera vos données que dans le but d'assurer votre suivi médical;

- Pour rappel, le secret médical partagé est d'application au sein de notre institution.

5. **Les droits du citoyen**

En vertu de ce règlement général sur la protection des données, plusieurs droits sont octroyés au citoyen.

Il vous est donc possible dorénavant, pour autant qu'aucune loi ne l'interdise :

- de consulter les données que nous traitons;
- de modifier les données (exemple : demander d'effectuer le changement de votre numéro de téléphone ou votre adresse) ;
- de supprimer des informations (lorsque ceci n'est pas interdit par une obligation légale de conservation);
- de connaître le traitement de vos données ;
- d'être averti en cas d'accès illicite aux données que nous possédons.



Dans le cadre du RGPD, nous avons besoin de **vos** **consentement** pour le stockage et le traitement de vos données personnelles.

**Vous ne l'avez pas encore donné ?
Rendez-vous à l'accueil !**

Merci pour votre confiance

L'équipe de la Maison Médicale de Libin